ESTHETICIEN·NE COSMETICIEN·NE

BM

BREVET DE MAITRISE
RNCP N°12306

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le(La) titulaire du brevet de maitrise d'esthéticienne-cosméticienne assure les activités de réalisation des prestations et de direction et d'organisation de l'entreprise artisanale, de l'institut ou du secteur esthétique d'un établissement (hôtelier, de coiffure, de loisirs, etc.)

OBJECTIFS

• Création, développement d'une entreprise artisanale d'esthétique-cosmétique et gestion financière et économique de cette entreprise
• Promotion de l'entreprise au moyen d'actions commerciales et de communications
• Gestion des ressources humaines d'une entreprise artisanale d'esthétique-cosmétique
• Formation et accompagnement du jeune en apprentissage
• Communication en allemand ou en anglais sur son métier, son activité
• Conseil et vente d'une prestation, d'un produit de bien-être et/ou d'embellissement à un client
• Préparation et organisation d'une prestation esthétique-cosmétique
• Création et réalisation d'une prestation d'esthétique-cosmétique innovante, pose de prothèses ongulaires avec création de décors, extension et permanente de cils

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.
https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 12 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 13 alternances de 4 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales se présentent sous forme de Contrôle en Cours de Formation (CCF) et d'épreuves ponctuelles.

Délivrance d'un diplôme de niveau 5.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Être titulaire d'un BP Esthétique Cosmétique Parfumerie (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »
Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING
Responsable des relations jeunes-entreprises
03 89 21 57 44
developpeur@cfa-colmar.com

Secrétariat : 03 89 21 57 40
secretariat@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

BM

ESTHETICIEN·NE COSMETICIEN·NE

BREVET DE MAITRISE
RNCP N°12306

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Pratique Esthétique
- Suivi Dossier Mémoire

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations…
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluations formatives :
-exercices pratiques
-présentations orales
-expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE ESTHETIQUE AU CFA MARCEL RUDLOFF

Niveau 3 (*2 ans*) — **CAP** — Certificat d'Aptitude Professionnel **Esthétique Cosmétique Parfumerie**

↓

Niveau 4 (*2 ans*) — **BP** — Brevet Professionnel (niveau BAC) **Esthétique Cosmétique Parfumerie**

↓

Niveau 5 (*2 ans*) — **BM** — Brevet de Maîtrise (niveau BAC+2) **Esthéticien·ne Cosméticien·ne**

Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
https://www.onisep.fr

MODULES GENERAUX

- Entreprenariat.
- Commercialisation.
- Gestion Economique et Financière.
- Gestion Ressources Humaines.
- Maître d'apprentissage.
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais).

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Deux salons d'esthétique aux normes dotés des équipements professionnels recommandés par la réglementation en vigueur.
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Taux de réussite des 3 dernières années	Taux de satisfaction global[1]
47,1%	90%

[1] : D'après une enquête réalisée en février 2022 auprès de 1077 apprentis

Insertion professionnelle :
https://www.inserjeunes.education.gouv.fr